

# PONT DE CRAU



## actualités



N°92 mars-avril 2019

Bulletin du Comité d'Intérêt de Quartier Pont de Crau  
247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES  
Tél. 06.61.45.84.19 - e-mail : ciqpontdecrau@orange.fr  
Contact Président : robertrocchi@orange.fr

### Edito

La 28ème Assemblée Générale Ordinaire du CIQ Pont de Crau a eu lieu lundi 11 mars. Environ 80 adhérents (plus presque autant de pouvoirs) avaient pris place dans la salle polyvalente.

Quelques élus étaient présents dont Nicolas Koukas, conseiller départemental, et David Grzyb, chargé de l'urbanisme, tous deux concernés au premier chef par les différents dossiers constituant l'actualité de Pont de Crau et objets de nos préoccupations.

Nous avons été prévenus de l'empêchement de Madame la députée Monica Michel et de Patrick Chauvin, adjoint délégué au quartier, tous deux absents d'Arles ce jour-là.

Nous avons attendu en vain Monsieur le Maire. Peut-être était-il occupé ailleurs ?

La partie statutaire de la réunion, à savoir la présentation des différents bilans soumis au vote des adhérents et le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, n'a pas soulevé de problèmes particuliers puisqu'ils ont été tous approuvés à l'unanimité. Une marque de confiance de la part de nos adhérents qui nous conforte dans notre détermination à poursuivre nos objectifs.

Au cours de la partie discussion, quelques problèmes ont été soulevés (circulation, pistes cyclables) que nous évoquons dans les pages suivantes du présent bulletin.

D'une façon générale, ce fut une Assemblée Générale très calme, à l'image de la manière dont sont pris en compte les problèmes à résoudre dans le quartier. On a l'impression qu'avec le début de la campagne des municipales qui se profile, on met un couvercle sur les sujets "brûlants" afin qu'ils mijotent tranquillement pendant les quelques mois qui nous séparent de l'échéance. On laisse à ceux qui seront en responsabilité l'an prochain la charge de prendre et d'assumer les décisions.

En fonction de ce calendrier électoral, la prochaine Assemblée Générale aura lieu le **16 décembre 2019**. Nous pourrions clore l'exercice et laisser place ensuite aux joutes politiques de 2020 auxquelles nous ne voulons pas prendre part et pour lesquelles nous ne voulons pas être instrumentalisés.

Néanmoins, les habitants de Pont de Crau peuvent compter sur nous, nous continuerons à affirmer haut et fort ce qui nous paraît nécessaire pour assurer un développement maîtrisé du quartier et pour améliorer sa qualité de vie. C'est pour nous la seule façon de donner du sens à notre engagement citoyen bénévole.

Bonne lecture.

**Le Bureau du CIQ Pont de Crau**

### Prochaines animations

offertes par le CIQ Pont de Crau  
Entrée gratuite dans la limite des places disponibles

Le **vendredi 17 mai**, à 18h30, salle polyvalente, un concert de chants traditionnels corses et de variétés par la chorale de l'Amicale des Corses



Le **vendredi 14 juin**, à 18h salle polyvalente, une pièce de théâtre

"Place aux chaussons" (de Thierry François)  
par **Les Troubadours Arlésiens**



Le **vendredi 21 juin**, à partir de 18h, Place du Cabaret Neuf  
**Fête de la Musique**  
avec l'orchestre **Dany Roll**





On pensait que l'essentiel avait été fait avec le rassemblement des élus (députée, Président de Région, élus locaux), de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, des associations d'habitants. Tous ensemble et chacun à son niveau, nous avons déployé ces derniers mois des efforts dans toutes les directions pour que le dossier du contournement autoroutier d'Arles soit exhumé des profondeurs où il était enfoui, depuis 23 ans que l'on discute de ce projet.

Mais les opposants, qui ne sont pas Arlésiens pour la plupart, ne désarment pas et font flèche de tout bois en rameutant des "personnalités" qui viennent battre l'estrade dans notre ville, donnent des leçons de gestion aux élus, assènent leurs vérités forcément indiscutables et, par la même occasion, se font un peu de publicité, c'est fort utile en ces temps de campagne électorale pour les européennes.

Dans cette opération de pure communication, certains oiseaux de passage ont la capacité d'attirer la lumière artificielle des projecteurs et, évidemment, l'attention particulière des médias.

La relation de leur passage à Arles a fait une page entière dans *La Provence* avec un titre-choc en première page:

### "LES "ANTI" EN FORCE"

(en fait une quarantaine de personnes ...)

Le CIQ Pont de Crau, qui prévoyait le "coup de com" avait adressé le 28 février au quotidien un communiqué pour tenter d'équilibrer la balance médiatique. Nous regrettons que ce communiqué n'ait été repris qu'en partie seulement, dans un coin de page, le 3 mars, soit le lendemain de la fameuse "une".

Le voici, pour information, tel qu'il avait été transmis:

**" Le barnum des lobbyistes, repeint en vert pour l'occasion, est passé par Arles le vendredi 1er mars.**

**On peut adhérer à leur objectif de mettre un terme à la croissance exponentielle du transport routier et de rechercher des modes de transports doux alternatifs (rail, voies d'eau).**

**Mais la poursuite de cet objectif, parfaitement légitime, n'autorise pas l'instrumentalisation du contournement autoroutier de la ville d'Arles qui revient à prendre en otages les Arlésiens. Des Arlésiens qui sont menacés quotidiennement dans leur santé (particules fines) et leur sécurité (transport de matières dangereuses ou explosives).**

**L'urgence consiste à sortir 65 000 véhicules/jour du centre ville, quelles que soient les valeurs que l'on défende, aussi justes soient-elles. Il n'existe aucune alternative à court terme pour supprimer cette plaie ouverte au cœur d'Arles.**

**Aujourd'hui, avec ce tapage organisé par des idéologues ou des politiques qui ont fait de l'environnement leur fonds de commerce comme s'ils étaient les seuls détenteurs de ces valeurs, on se trouve avec une maison qui brûle et, au lieu d'appeler en urgence les pompiers, on disserte sans fin pour savoir comment on pourrait arrêter de mettre des matériaux inflammables dans la construction d'une maison.**

**Enfin, tout sera consommé, y compris l'espoir de pouvoir vivre sans être menacé dans sa santé et sa sécurité.**

**Aujourd'hui, il y a URGENCE. Et tant qu'on ne comprendra pas cela, on n'aura rien compris à ce que doit être un environnement qui permette à chacun de respirer et de dormir en toute tranquillité, n'en déplaise aux "spécialistes" de l'environnement."**

## Un silence assourdissant

Au-delà de cette opération de communication, nous avons été particulièrement surpris, pour ne pas dire choqués, par le silence de l'ensemble des élus et de la CCI.

Nous l'avons dit aux élus présents lors de l'A.G. du 11 mars .

Nous ne comprenons pas comment on peut accepter sans répondre que des politiques ceints de leur écharpe de députés européens viennent à Arles, qu'ils ne connaissent

pas, pour nous annoncer un nouveau "Notre Dame des Landes" si le contournement est programmé, pour faire la leçon, voire la morale, à ceux qui vivent la cité au quotidien et ont en charge son devenir, que ce soit sur le plan politique ou économique.

**"Qui ne dit mot, consent"**, la volonté ferait-elle défaut ?

Le constat pourrait être cruel car la déception est toujours à la hauteur de l'espoir qui l'a précédée.

## Monsieur le Maire prend position ?

Au moment où nous terminions ce bulletin, nous avons pris connaissance d'une déclaration d'Hervé Schiavetti dans le magazine "Objectif Méditerranée" de mars 2019:

**" Pour le contournement autoroutier d'Arles, le tracé qui vient d'être validé par l'Etat concerne le chaînon manquant entre l'Espagne et l'Italie. Il a été imaginé dans les années 70, mais bien des choses ont bougé depuis ! Nous avons aujourd'hui la capacité intellectuelle et technique de traiter ces sujets d'aménagements complexes sur lesquels les progressistes se divisent, alors qu'ils devraient se réunir pour proposer des alternatives réalistes et novatrices"**

Une déclaration quelque peu ambiguë mais que les opposants à la réalisation du contournement imposé et validé en 2002 par l'Etat ont interprété comme un soutien à leur position puisqu'ils écrivent sur leur page Facebook: **" Le Maire de la Ville d'Arles prend enfin position sur le contournement autoroutier en jugeant le projet passéiste et en appelant à la recherche de solutions alternatives"**.

Recherchons, recherchons ... et pendant ce temps des milliers d'Arlésiens craignent pour leur santé et leur sécurité.



# Arles en queue de peloton pour les pistes cyclables



Au début du printemps 2018, la "Fédération française des usagers de bicyclette" rendait publique une étude nationale sur la place faite aux cyclistes dans nos villes. Cette étude a classé la ville d'Arles au 44<sup>ème</sup> rang (sur 59) parmi les villes moyennes, entre 50 000 et 100 000 habitants. Un piètre classement qui confirme que la petite reine n'a pas droit de cité dans la petite Rome des Gaules.

Et pourtant peu de villes peuvent bénéficier d'une situation aussi favorable que celle de notre commune pour la pratique de la bicyclette: terrain plat, parcours ruraux ou urbains agréables, présence de nombreux touristes cyclistes, coût du stationnement des voitures en ville ... seul le Mistral peut freiner certains jours l'envie de pédaler.

Malgré ces atouts, Arles ne possède donc que quelques tronçons de pistes cyclables, des tronçons "borgnes" pourrait-on dire, par allusion aux fossés d'écoulement "borgnes" qui ne sont pas reliés entre eux. Et encore ! Ces tronçons sont souvent occupés par des véhicules qui y stationnent en toute impunité.

Béatrice Gourvil, Présidente de "Convibicy", une association qui se démène pour que le vélo ait droit de cité à Arles, déclarait il y a peu: "**Quand va-t-on prendre les mesures pour passer dans un climat favorable au vélo dans une ville à taille humaine où seulement 5 km séparent le Nord du Sud de la ville ? Les usagers attendent principalement des liaisons entre les quartiers et le centre ville ...**"

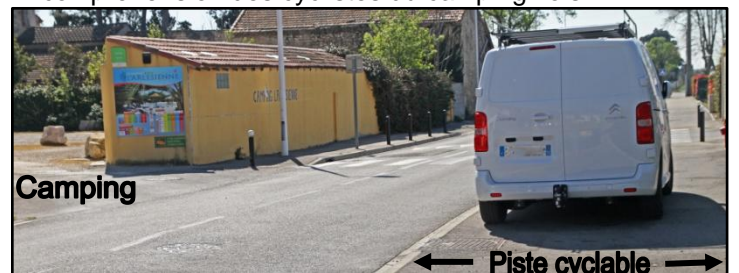
Pont de Crau illustre parfaitement le problème, comme un intervenant l'a signalé au cours de notre dernière Assemblée générale. Avec des habitants souvent adeptes du vélo, avec un terrain de camping et des gîtes ruraux qui accueillent de nombreux résidents cyclistes, nous n'avons qu'une piste cyclable de quelques dizaines de mètres, sur la route de Coste Basse, entre la rue de Beauchamp et la "place", ou plutôt le parking du Cabaret Neuf.



**Piste cyclable occupée par des voitures en stationnement sur la place-parking du Cabaret Neuf**



Sur le VC 38 (Draille marseillaise), nous avons obtenu la réalisation de trottoirs suffisamment larges pour y installer une piste cyclable à côté d'un cheminement piétonnier. Malheureusement, cet espace est régulièrement occupé par des véhicules en stationnement provoquant l'incompréhension des cyclistes du camping voisin.



Faut-il le rappeler, l'un des premiers combats menés par le CIQ peu après sa création en 1990, a été la réalisation du passage sous la rocade, au sud de l'aqueduc. Nous avons réussi à obtenir que la chaussée terminée soit de nouveau en partie creusée pour que le passage piétons-vélos soit installé. Mais nous voulions aussi que le parcours soit prolongé par des passerelles sur les deux canaux, la traversée du terrain (municipal) des Minimes pour arriver au bas du Parc des Ateliers. On attend toujours ... Pour l'instant, on franchit le passage souterrain puis on se débrouille comme on peut !

L'élu à la Transition écologique, Pierre Vétillard, reconnaissait d'ailleurs dans *La Provence*, il y a un an, "**notre commune est bien, malheureusement, positionnée à sa juste place ... Une ville à taille humaine donc, qui aurait de quoi faire des envieux un peu partout dans le monde et où pourtant circuler à vélo relève de la roulette russe**". On ne saurait mieux dire. Reste à faire ...

## Rond point ... noir

Les événements de ces derniers mois ont laissé des traces dans le rond point des Arcades. Nous ne porterons pas de jugement sur la validité de ces actions, chacun a son opinion.

Cela ne nous empêche pas de regretter ces dégradations et cet abandon de déchets de toutes natures.



## Porte fermée à "Porte des Alpilles"



Sortie interdite sur la Route d'Eyguières



Entrée interdite en venant de la Route d'Eyguières

La question a été soulevée lors de l'Assemblée générale: pourquoi l'entrée et la sortie du lotissement "Porte des Alpilles" se font-elles uniquement par le chemin de Margaillan ?

Ce choix conduit à ajouter des véhicules à ceux qui s'agglutinent déjà aux feux à l'intersection Coste Basse - Rue Vaquer - Chemin de Margaillan jusqu'à créer de longues files d'attente au moment des entrées et sorties de l'école. Sur la route d'Eyguières, un terreplein central interdit la traversée et constitue un obstacle dangereux (voir les marques de pneus).

Autre "curiosité": le panneau indiquant l'entrée de l'agglomération est positionné de telle sorte qu'on **entre dans Pont de Crau par la rue fermée à la circulation tandis que si on continue sur la route d'Eyguières, on arrive dans le cœur du quartier sans y être entré !**

Ceci ajouté au traçage au sol incohérent au carrefour chemin de Margaillan - chemin de l'Agasse (voir bulletin précédent), on se demande qui détermine la mise en place de toutes ces indications.

Il y a certainement des techniciens un peu distraits dans les bureaux de la Direction des Routes.



## Renouvellement du Conseil d'Administration et élection du Bureau du CIQ Pont de Crau



Le Conseil d'Administration 2018 comptait 15 membres. Les Administrateurs sortants étaient au nombre de 7:

- Mesdames **Martine ALMENDROS, Danièle GAUTIER, Hélène PLUQUAILEC,**
- Messieurs **Jean-Claude BREYSSE, Alain ISSART, Bernard ROUCH, Rémy ROUZIES.**
- Un nouveau candidat: Monsieur **Daniel PRUGNE**

Le nouveau candidat s'est présenté à l'assemblée, puis on est passé au vote:

Les 7 sortants se représentant, il y avait donc 8 candidatures à valider.

Les 8 candidats ont été élus à l'unanimité des présents ou représentés.

Le nouveau Conseil d'Administration 2019 compte donc 16 membres.

Le 18 mars, les administrateurs se sont réunis pour élire le Bureau 2019:

- Président : **Robert ROCCHI**
- Vice-Présidents: **Jean-Claude BREYSSE, Rémy ROUZIES**

- Trésorier : **Bernard GOURVIL**
- Trésorière adjointe : **Martine ALMENDROS**
- Secrétaire : **Marcienne VERDILHAN**
- Secrétaire adjoint : **Alain ISSART**

- Membres du C.A. animant les différentes commissions : **Martine AMBLARD, Betty CHICCO, Danièle GAUTIER, Nadine LILLAMAND, Yahia NEMRI, Hélène PLUQUAILEC, Daniel PRUGNE, Philippe ROUBAUD, Bernard ROUCH.**

### BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE 2019

Foyers domiciliés à Pont de Crau : **8 € par foyer.** (= bulletin trimestriel couleur adressé au domicile, participation prioritaire et gratuite aux manifestations, réunions d'information, permanences)

Pour ceux qui n'habitent pas Pont de Crau, il est possible d'adhérer comme **membre associé (mêmes avantages que les adhérents mais non éligibles au C.A.), l'adhésion est dans ce cas de 10€ par foyer.**

Découpez ou recopiez ce bulletin et renvoyez-le accompagné de votre règlement par chèque libellé au nom du C.I.Q. PONT DE CRAU, à l'adresse suivante :

**C.I.Q. PONT DE CRAU – 247.1 Chemin de Falet – Pont de Crau – 13200 ARLES**

Nom : ..... Prénom : ..... Nbre pers. au foyer : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... **e-mail:** (lisiblement) .....